

Le p'tit Communal



Voici le « P'tit Communal » que vous attendez !

Nous l'avons élaboré avec le plus d'informations sur le quotidien de notre commune et sur ses projets.

Après la rénovation de notre garage communal, de notre salle polyvalente, la réhabilitation de l'école de Malataverne en logements et locaux commerciaux, l'installation d'un terrain multi-activités à Beaux, le fleurissement soutenu, vos élus projettent l'aménagement de la traversée de Malataverne, la réhabilitation de notre petit patrimoine, la desserte en eau des maisons du Bouchet.

Tous nos villages possèdent un four banal, une assemblée, un abreuvoir, un lavoir.

Nous nous engageons dans la rénovation de nos fours banaux pour qu'ils retrouvent leur utilité avec des fêtes du pain.

Les places de village s'aménageront pour devenir des lieux de rencontre et de convivialité avec l'installation de jeux pour enfants et nous continuerons nos plantations de fleurs et d'arbustes, très agréables pour les promeneurs et pour notre quotidien.

Tous ces aménagements s'inscrivent dans un travail global de valorisation de notre terroir et demandent à tous un entretien quotidien des lieux.

Je souhaite que Beaux s'inscrive dans une démarche d'agréable curiosité, qu'on vienne nous voir parce que nos villages sont fleuris, personnalisés et propres, que l'eau coule encore dans nos abreuvoirs et nos fontaines ; qu'on entende encore la grenouille coasser dans nos fossés, le merle chanter dans nos haies et qu'on respire toujours les parfums subtils des fleurs et des essences de notre belle campagne que nous avons décidé de préserver.

Je souhaite que notre commune conserve toujours sa générosité d'accueil et que ses fêtes gardent leur convivialité.

Aménager notre territoire, faire vivre nos villages, respecter son voisin, partager ses difficultés : c'est ensemble que nous devons organiser l'harmonie et le bien vivre sur notre commune.

**Vos élus restent à votre écoute.
Très bonne lecture à tous.**

Madeleine Grange

Sommaire

Edito	1
Finances	2 à 5
Mis à l'honneur	6
Le fleurissement	7
Le personnel communal	8 et 9
Civisme	10
Nos réalisations	11 à 13
Pêle-mêle photos	14 et 15
Nos réalisations	16 à 21
École	22 à 25
Com. de Com. des Sucs	26
État civil	26 et 27
Calendrier des fêtes	28

**Bulletin municipal
Commune de Beaux**

Juillet 2017 - **N°9**



Finances

Compte administratif 2016

COMMUNE	investissement dépenses	-185 039,21 €	Résultat de clôture 2016 INVESTISSEMENT -114 556,31 €
	investissement recettes	247 536,02 €	
	excédent reporté	-177 053,12 €	
	fonctionnement dépenses	-527 927,58 €	Résultat de clôture 2016 FONCTIONNEMENT 214 262,39 €
	fonctionnement recettes	742 189,97 €	
	excédent reporté		
COMPTE ADMINISTRATIF 2016	investissement dépenses	-17 757,13 €	Résultat de clôture 2016 INVESTISSEMENT 17 871,76 €
	investissement recettes	19 991,28 €	
	excédent reporté	15 637,61 €	
	fonctionnement dépenses	-206 194,26 €	Résultat de clôture 2016 FONCTIONNEMENT 61 096,33 €
	fonctionnement recettes	196 537,31 €	
	excédent reporté	70 753,28 €	
ASSAINISSEMENT	investissement dépenses	-29 706,34 €	Résultat de clôture 2016 INVESTISSEMENT 3 239,67 €
	investissement recettes	23 432,96 €	
	excédent reporté	9 513,05 €	
	fonctionnement dépenses	-44 481,47 €	Résultat de clôture 2016 FONCTIONNEMENT 25 156,19 €
	fonctionnement recettes	45 313,00 €	
	excédent reporté	24 324,66 €	

MEYGAL MOTOCULTURE 2B

Vente et Réparation
de matériels de motoculture

Z.I. la Guide - 43200 YSSINGEAUX

Tél : 04 71 59 10 50

Fax : 04 71 65 53 58



STIHL®



Réalisations 2016

		DÉPENSES	RECETTES (subventions)	COÛT FINAL
Commune	Cimetière	21 832,81 €	7 833,00 €	13 999,81 €
	Salle Polyvalente	96 347,35 €	71 218,59 €	25 128,76 €
	Terrain multisport	41 952,90 €	41 533,37 €	419,53 €
Eau	Nettoyage cap- tage eau Canlette	2 995,20 €		2 995,20 €
	Diagnostic réseau d'eau	14 376,00 €	7 791,00 €	6 585,00 €
Travaux en régie	Bois et Forêts	906,87 €		
	Cimetière	2 215,81 €		
	Aménagement dépôt communal	2 307,41 €		
	Entretien des bancs	2 562,63 €		
	Aménagement diverses voiries	4 090,55 €		

Achat de matériel 2016

	DÉPENSES TTC
Ordinateur (dépense non subventionnée)	1 135,20 €
Tables salle polyvalente (dépense non subventionnée)	1 869,60 €

MENUISERIE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

EURL. BERGERON PASCAL
 Malataverne 43200 Beaux
**Travaux du bâtiment
 neuf et rénovation**

06 38 02 51 72

CHARPENTE - PLOMBERIE - SANITAIRE - ZINGUERIE

ISOLATION - MAÇONNERIE

PLATRERIE - CARRELAGE

Finances

Le budget 2017

COMMUNE	investissement dépenses et recettes	624 232,48 €
	fonctionnement dépenses et recettes	726 986,00 €
EAU	investissement dépenses et recettes	65 032,00 €
	fonctionnement dépenses et recettes	243 383,33 €
ASSAINISSEMENT	investissement dépenses et recettes	40 417,86 €
	fonctionnement dépenses et recettes	70 678,19 €

Projets 2017

COMMUNE :

- Voiries : Ranche, Arnoux, Le Bouchet, Entrée Arzilhac, Chemin du Garay
- Restauration des fours de Peyre et Courenc
- Etude de réfection de la traversée de Malataverne
- Aménagement du Communal de Peyre

EAU :

- Adduction d'eau potable au hameau du Bouchet

ASSAINISSEMENT :

- Entretien de la lagune de Beaux

Impôts locaux

(taux maintenus depuis 8 ans)

	COMMUNE T.T.C.	TAUX MOYEN DÉPARTEMENTAL	PLAFOND
taxe d'habitation	9,44%	20,59%	60,95%
taxe foncière pour le bâti	13,54%	18,77%	52,13%
taxe foncière pour le non-bâti	67,88%	72,11%	180,28%

Electricité, Plomberie, Chauffage



Janisset Olivier
Installations Dépannages



Entretien, remise en services, réserve d'eau,
puits, source, arrosage, eau sanitaire

olabelle43@sfr.fr

Port : 06 75 83 65 83

43200 Beaux



Une gestion rigoureuse permet la poursuite des investissements et le maintien des taux actuels d'imposition.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 3 mars dernier et de la présentation des comptes de gestion 2016 de la Commune ainsi que des budgets annexes Eau et Assainissement, les élus ont constaté les bons résultats obtenus au terme de l'exercice écoulé et ont approuvé les comptes présentés à l'unanimité.

La bonne gestion des finances de la Commune a également été confirmée par le Trésorier Payeur Général lors de la présentation des résultats de l'année 2016.

Il ressort de l'analyse des comptes de la Commune les constats suivants:

- le montant des recettes par habitant (820€) est supérieur à la moyenne départementale (723€) et cela grâce à un niveau de dotation maintenu et à un recours pertinent aux différentes subventions,
- la capacité d'autofinancement nette par habitant (198€) est également supérieure à la moyenne départementale (128€),
- les investissements se poursuivent à un bon rythme puisqu'ils représentent sur les quatre derniers exercices un montant de 370 €/habitant pour une moyenne départementale de 367€,
- le fonds de roulement redevient positif pour un montant de 99705 €,
- la trésorerie a été excédentaire tout au long de l'exercice 2016, ce qui a évité le recours à la ligne de trésorerie,
- le non recours à l'emprunt pendant cet exercice a également permis de poursuivre le désendettement de la Commune nécessaire pour pouvoir envisager d'importants investissements,
- le poste des charges salariales reste à un niveau élevé et demeure un point de vigilance pour les élus.

Il est à noter la participation conséquente à ces bons résultats des budgets annexes Eau et Assainissement actuellement en régie communale.

Enfin, il faut signaler que la dotation de RTE (Réseau de Transport de l'Électricité), attribuée à l'occasion des travaux de la ligne à Haute Tension, a permis de réaliser des investissements (Rénovation de la Salle Polyvalente et Terrain Multisports) sans grever les finances de la Commune.

Forts de ce constat, il revenait aux élus lors de la réunion du Conseil Municipal du 7 avril dernier de statuer sur les décisions suivantes :

- affectation des résultats 2016,
- stabilité des taux d'imposition en 2017, sans augmentation sur les 7 derniers exercices,
- approbation du budget de la commune et des budgets annexes,
- attribution de subventions aux associations qui ont présenté des demandes justifiées,
- recrutement d'un agent en contrat CAE pour un emploi saisonnier au service technique.

Autant de résolutions qui ont été adoptées à l'unanimité.

Après un niveau d'investissement soutenu en 2016 (Salle Polyvalente, Terrain multisports, cimetière, extinction partielle de l'éclairage nocturne, Diagnostic du Réseau d'Eau Potable, garage communal, site Internet, Mur des Cèdres...), la Municipalité poursuit en 2017 le programme d'investissement prévu : rénovation de la voirie à Arnoux, à Ranche, au Garay, adduction d'eau au village du Bouchet, rénovation des fours banaux, aménagement d'un communal à Peyre, installation de jeux dans les villages, mise en route du projet d'aménagement et de sécurisation de la traversée de Malataverne.

Entreprise Court
Chauffage toutes énergies

Solaire - Géothermie réseau industriel
Sanitaire/Zinguerie/Entretien/Dépannage

ZA de Marteville - Verne - 43200 Lapte
Tél : 04 71 59 38 85 - Fax : 04 71 65 80 69
E.mail : entreprise.court@orange.fr



Mis à l'honneur

Honorés par notre commune lors de
la cérémonie des vœux le 15 janvier 2017

Elodie Nabonnand

16 ans, elle habite le hameau de Courenc, elle est scolarisée en Bac Pro SAPAT à Yssingeaux, et elle pratique le tir à la carabine avec ses deux frères au Centre de tir de Beaulieu.

Depuis 2013, Elodie accumule les bons résultats :

- 2013 Championne de France de tir à la carabine aux 3 positions debout, genou, couchée en catégorie minime.
- 2015 et 2016, elle renouvelle sa qualification aux championnats de France, faisant d'elle « un grand espoir du tir Altligérien », appréciation donnée par la Fédération de tir à la carabine.

Beaux est fier de sa championne, et a été heureux de la récompenser.



Sacha MORIN-MINASSIAN

13 ans, il a séduit toute la France en participant à l'émission de télévision « Jeunes Prodiges ».

Nous avons partagé avec intérêt les félicitations et les compliments que les juges lui ont décernés lors de ses prestations.

Après la standing ovation du théâtre d'Angers et les honneurs du département, nous avons tous été heureux de lui dire notre fierté d'avoir fait résonner le nom de BEAUX à l'occasion de notre cérémonie des vœux le 12 janvier 2017. Nous souhaitons à Sacha le bel avenir qu'il mérite.



François VEROT

Directeur du site des « Cèdres » à Malataverne, établissement qui regroupe une maison de retraite de 96 places, un foyer d'accueil médicalisé (FAM) de 11 places et une maison d'accueil spécialisée (MAS) de 11 lits.

Il a reçu à l'occasion de la Conférence Européenne des Etablissements et Services à la personne âgée organisée à Lyon les 22 et 23 septembre 2016 le « Award » de la meilleure organisation en Europe.

Il s'agit, certes d'un prix symbolique, valable 2 ans qui confère une attention internationale toute particulière de la part des professionnels du secteur de la santé, du grand âge et du handicap, mais c'est une reconnaissance de la qualité des projets déployés par les associations gestionnaires du site les « Cèdres ».

L'ARS – Agence Régionale de la Santé – faisait connaître l'engagement de Monsieur VEROT pour apporter des améliorations concrètes au parcours des personnes âgées et ou handicapées, et mentionnait que le pôle des « Cèdres » était souvent cité comme exemple de développement médico-social local novateur à l'échelle nationale voir internationale.

Nous sommes heureux et fiers de partager cette distinction et nous remercions les équipes qui l'accompagnent au quotidien.



Le fleurissement



Fleurissement de la commune

L'aménagement et le fleurissement de notre environnement sont des critères indispensables à notre cadre de vie et entrent dans la politique de valorisation et de développement de nos territoires ruraux.

Le fleurissement participe à l'image de la commune, dont il est un élément important, il peut être un outil de communication efficace.

Il représente un réel atout de promotion touristique et il joue un rôle social par son aspect fédérateur et éducatif pour la sensibilisation de la population au respect de l'environnement.

C'est ainsi que les élus et les employés de notre commune de Beaux riche d'un petit patrimoine et de villages accueillants, se sont inscrits dans un programme d'aménagement et de fleurissement de nos espaces communaux.

Remarqué par l'effort apporté sur l'ensemble de notre commune, Beaux a été primé pour sa 1^{ère} participation et a reçu les encouragements du jury départemental du tourisme.

Le département à travers cet évènement, souhaite encourager les 260 communes de Haute-Loire à valoriser leur patrimoine naturel bâti, et à améliorer avec harmonie l'aménagement urbain et l'espace naturel.

Je souhaite que ce prix nous encourage à progresser dans notre volonté de faire de Beaux une belle commune rurale et je demande à chacun de vous, de se joindre à nos efforts pour envisager d'autres distinctions.



BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR

Volailles - Plat cuisinés

Banquets - Mariages - Communions

Maurice DERAÏL

*présent dans votre commune
tous les mercredi soir*

Grande rue - 43800 Rosières

Tél. : **04 71 57 41 40**



Le personnel communal

Du changement dans la continuité

En effet quelques mobilités sont intervenues au cours de l'année 2016 et en ce début d'année 2017 sans pour autant entamer le dynamisme de l'équipe et nuire à la qualité du service que l'on se doit de rendre aux usagers.

C'est tout d'abord Sandrine RABEYRIN, notre secrétaire de mairie, partie en congé maternité au mois d'avril pour donner naissance à Bastian qui est venu rejoindre ses grands frères Gaëtan et Guilhem.

Sandrine bénéficie actuellement d'un congé sans solde de six mois depuis le 1^{er} mars et met à profit ce délai pour effectuer une période d'essai au poste de secrétaire de mairie au Pertuis.

Son remplacement a été assuré à partir du mois de juin 2016 par Fanny PIN. Bien que s'agissant de son premier poste et efficacement secondée par Lauriane SOUVIGNET, Fanny s'est rapidement imposée par son charisme, sa rigueur et sa rapidité d'exécution. Elle nous a quittés en fin d'année 2016 pour prendre un poste de secrétaire de mairie titulaire à Fontannes. Nous regrettons le bref passage de Fanny qui laissera de bons souvenirs auprès de ses collègues et des élus et nous lui souhaitons une belle carrière professionnelle.

A la suite du départ de Fanny PIN et dans l'attente de la décision de Sandrine RABEYRIN au terme de son congé sans solde, le poste de secrétaire de mairie a été confié à Lauriane SOUVIGNET, qui est secondée depuis ce début d'année par Christiane BEILLOT. Forte de son expérience professionnelle et de ses qualités relationnelles, Christiane s'est rapidement intégrée à l'équipe municipale et communale.



Fournitures automobiles et industrielles

Rapid'Auto

Z.A. La Guide - 43200 Yssingaux

Téléphone : 04 71 59 18 57

Fax : 04 71 65 11 18

rapidauto@wanadoo.fr - www.rapidauto.fr



Il faut noter la polyvalence et la disponibilité de Lauriane qui a su s'adapter à ces changements et qui s'est fortement investie pendant ces périodes de transition, notamment pour l'arrêt des comptes 2016 et la préparation du budget 2017, un exercice difficile et nouveau qu'elle a bien maîtrisé.

Les services techniques ont également connu une période délicate en ce début d'année avec les arrêts successifs de Mathieu RIVOIRARD (accident du travail) et de Jérôme BONNET (accident de moto) qui ont perturbé momentanément l'activité et retardé l'exécution de certains travaux. Le recours au service de remplacement en la personne d'André CHALENCON a permis d'assurer les travaux de propreté et d'entretien minimum pendant cette période. Nous renouvelons à André nos remerciements pour la qualité du travail effectué.

Depuis mi-avril, avec les retours de Jérôme et de Mathieu et le recrutement pour la période estivale de Sébastien JACQUEMOND, c'est une équipe complète qui assure à nouveau l'entretien de la voirie communale, des réseaux d'eau et d'assainissement, des espaces verts, du fleurissement, et qui répond aux demandes ponctuelles et légères des usagers validées par les élus.

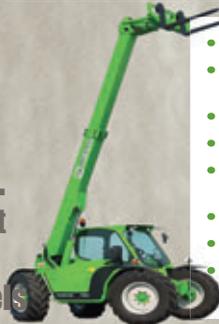
Enfin, depuis la rentrée scolaire 2016 Aurélie BILLARD a repris du service à la garderie et à l'école, après son congé maternité et parental. Nous profitons de l'occasion pour saluer la naissance de la petite LEANE.

Au mois de juin 2017, l'équipe du personnel communal se présente donc comme suit:

- à la Mairie/Poste : Lauriane SOUVIGNET, assistée de Christiane BEILLOT et de Sylvie CHOL
- à l'École et à la Cantine : Aurélie BILLARD, Mathilde BERGERON et Christine GARNIER.
- aux Services Techniques : Jérôme BONNET, Mathieu RIVOIRARD et Sébastien JACQUEMOND.

L'ensemble du personnel communal s'efforce d'apporter le meilleur service aux usagers, de les renseigner et de les accompagner dans leurs démarches administratives, d'accueillir les enfants à l'école et à la cantine, de veiller à la propreté, au fleurissement et au bon état des équipements communaux et de la voirie, de mettre en œuvre la politique et les projets décidés par les élus.





- Téléscoptique de 6 à 30 mètres
- Nacelle automotrice 4 x 4 16 mètres et 18 mètres
- Camion nacelle vl 20 mètres
- Nacelle électrique 18 mètres
- Mini-pelle de 1 à 12 tonnes, possibilité pince ou brise-roche
- Moto-basculer articulé
- Utilitaires 3,5 t benne
- V.L. de déménagement avec haillon électrique

**LOCATION DE MATÉRIEL
d'élévation, de terrassement
et de transport
Particuliers & Professionnels**

SARL Henri CHANON - Yssingaux
04 71 65 19 78 - www.chanon-location.fr



Civisme

Appel au civisme

Nos conteneurs à ordures ménagères de couleur verte et nos conteneurs de tri de couleur jaune ne peuvent pas tout accepter.

Il est absolument nécessaire de maîtriser ce que nous déposons dans ces bacs et également aux pieds de ces bacs.

Beaucoup de déchets se recyclent !

De plus, une déchetterie est à votre disposition à Yssingeaux pour y déposer vos déchets problématiques et vos encombrants.

Elle est aussi équipée d'un local « ressourcerie » réservé aux objets que nous ne voulons plus ou qui ne fonctionnent plus mais qui sont susceptibles d'intégrer les filières de réemploi, et qui sont récupérés par des associations caritatives de notre territoire.

Par ailleurs, vos déchets verts ne doivent pas être déposés dans les conteneurs mais portés à la déchetterie car **il est interdit de brûler ses déchets verts.**

Cette pratique est passible d'une forte amende pouvant aller jusqu'à 450€.

Des dérogations peuvent être délivrées, suivant la période, mais sont strictement encadrées.

Le secrétariat de Mairie vous renseignera.

Brûler ses déchets verts est une source de nuisance pour son voisinage mais c'est aussi une production de polluants et de particules fines dangereuses pour la santé.

Tout manquement à ces règles obligatoires de civisme pourrait vous apporter de désagréables surprises, pensez-y !!!!

Soyons prudents

ENEDIS et RTE mettent tout en œuvre pour renforcer la sécurité aux abords des ouvrages électriques.

Pour votre sécurité, restez vigilants, n'approchez jamais ces sources électriques. Ne tentez jamais de récupérer un objet en contact avec un ouvrage électrique.

Contactez le N° d'urgence dépannage : 09.69.32.18.71

Pêcheurs : évitez de pêcher près des lignes électriques, tenez votre canne en position horizontale lorsque vous passez sous une ligne électrique, soyez vigilants aux panneaux d'informations des zones à risques.

Agriculteurs : ne rehaussez pas votre terrain et ne stockez rien sous une ligne électrique. N'installez pas et déplacez avec précaution votre matériel d'arrosage près des ouvrages électriques. Ne manœuvrez pas seuls sous les lignes des engins de grande hauteur. Si vous devez élaguer à proximité d'un ouvrage électrique contactez votre interlocuteur ENEDIS ou RTE au 09.72.67.50.43

Avant toute intervention à proximité d'un ouvrage électrique, il est impératif de demander une déclaration de projet de travaux (DICT ou DT) au moins 15 jours avant le début des travaux.

Pour les pratiquants de parapente ou d'ULM, de deltaplane, de cerf-volant, d'activité nautique à voile : vérifiez les vents, observez votre environnement, informez-vous auprès de votre club sur toutes les informations nécessaires à la pratique de votre

sport loisir.

En cas d'accident, ne touchez jamais une personne en contact avec un ouvrage électrique, alertez en appelant : le 18 (Pompiers) – le 15 (SAMU) – le 17 (Police) ou le 112 (N° d'appel d'urgence en Europe).

Pour ce qui concerne l'élagage, il peut être à la charge du propriétaire ou de l'exploitant si les arbres sont plantés sur sa propriété ; dans ce cas c'est au propriétaire qu'incombe la réalisation des travaux ou à l'entreprise missionnée après en avoir informé ENEDIS.

Lorsque l'élagage est à la charge d'ENEDIS, il est réalisé après en avoir informé le propriétaire.



*Restaurant
Les Pêcheurs*

*Venez déguster nos spécialités,
grenouilles, gambas, friture...
Dans un cadre chaleureux
en bords de Loire.*

Menu du jour : 13 €
Menus de 20 € à 28 €

*Fermé
le mercredi*

Vaures - 43200 Beauzac
Tél : 04 71 61 40 67
www.les-pecheurs.fr

Les réalisations



Un nouveau Site Internet pour la commune

Grâce au nouveau site Internet mis en place (www.beaux.fr) vous pourrez dorénavant consulter toutes les informations qui amélioreront votre quotidien au sein de notre belle commune de Beaux.

Vous y trouverez par exemple tout ce qui concerne la vie scolaire (menus de la cantine, horaires de la garderie, activités périscolaires...), les renseignements sur vos commerces et différents services (bureau de Poste, collecte des ordures ménagères...) ainsi que les évènements à venir organisés par les diverses associations.

Ce site vous permettra également de connaître les décisions prises lors des conseils municipaux grâce à la mise en ligne des comptes rendus de conseils, mais aussi les dates des prochains conseils municipaux.

Enfin, pour ceux qui veulent découvrir ou faire découvrir Beaux sur son côté plus ludique, ils trouveront sur ce site les points d'attraction des différents hameaux (fours, assemblées, bachats, croix...), le plan d'accès pour venir à Beaux et les coordonnées GPS, des suggestions de promenades, ainsi que l'histoire qui a construit notre commune.



N'hésitez pas à ajouter ce lien à vos favoris et à scanner le QR Code avec votre téléphone mobile pour y accéder à tout moment.

CALIPAGE
PAPETERIE ROUX
Fournitures et mobilier de bureau
consommables informatiques
04 71 59 12 07
papeterieroux@papeterieroux.fr

ZA de Chatimbarbe - 43200 Yssingeaux



www.beaux.fr

BERNARD SAHUC & FILS

BSO *Matériel de Construction*

Z.A. de l'Aulagny
43290 Montregard
Tél. : 04 71 65 64 83
Fax : 04 71 56 17 92

Route de St-Jeures
43200 Yssingeaux
Tél. : 04 71 59 05 97
Fax : 04 71 59 17 63

mail : mitawel@live.fr



Les réalisations de la comm

Terrain multisports

Afin de permettre aux enfants et ados de la commune de se retrouver autour d'une activité saine et éducative, la municipalité a fait installer un terrain multisports sur l'emplacement de l'ancien terrain de Hand Ball en terre battue au-dessus du garage communal. Il est ouvert à tous et est mis à la disposition des enseignants pour les enfants de l'école et les activités périscolaires.

Des jeux pour les enfants compléteront cette structure.

Financiers	Montant
RTE (Ligne Haute Tension)	41 533.37 €
Autofinancement	619.53 €
	42 152.90 €

Entreprise	Intitulé	Montant
VEDIF	Jeux, tables de ping pong	5 110.00 €
SARL ASNE	Terrain multisports	30 318.90 €
SARL ASNE	Gazon synthétique	6 724.00 €
		42 152.90€





**LITIER MAÇONNERIE
MULTISERVICES**

Tous travaux intérieurs et extérieurs

- Maçonnerie,**
- Toiture,**
- Menuiserie,**
- Carrelage,**
- Plâtrerie,**
- Peinture,**
- Petits T.P.**

Mr LITIER Etienne

Courenc - 43200 BEAUX

06 43 59 21 59

Cette entreprise a une assurance
construction et professionnels

Siret 508 146 043 - Ape 4399C



Diagnostic du réseau d'eau potable



Afin de mieux connaître l'état de notre réseau d'adduction et de distribution en eau potable et de programmer les travaux pour améliorer la qualité des eaux distribuées et renouveler les réseaux anciens et fuyards, une étude-diagnostic a été confiée au cabinet CETI de Blavozy avec la collaboration du Conseil Général (SATEA) et de l'ARS. A l'issue de la phase de reconnaissance du réseau et d'établissement des plans, l'étude s'est déroulée en trois phases :

Phase 1 : campagne de suivi des débits sur dix compteurs généraux installés en 2013 (un relevé mensuel a été réalisé depuis cette date par les employés municipaux) sur une période de un mois à partir de mai 2016.

Phase 2 : recherche nocturne de fuites sur des tronçons validés par la phase 1

Phase 3 : programmation des travaux préconisés, hiérarchisation du planning et impact financier.

Quelques chiffres qui ressortent de cette étude

81.2 % : rendement hydraulique du réseau ce qui apparaît comme un résultat assez satisfaisant.

30 kilomètres environ pour la longueur du réseau communal.

23 compteurs généraux (enregistrement des débits) installés pour la plupart en 2011. 536 abonnés en 2016. Ce chiffre en constante augmentation pourrait être de 650 en 2035 pour une population évaluée à 1000 habitants à cette période.

370 m³ et 180 m³ pour la capacité des réservoirs de Gorce et 45 m³ pour celui des Mazeaux à Malataverne.

1,2 Equivalent Temps Plein pour la gestion de l'eau et de l'assainissement : 1 ETP pour les employés de terrain (fuites d'eau, pose compteurs, relevé des compteurs, ...) et 0.2 ETP en administratif (facturation, budget, ...).

Les principaux travaux à envisager

Extension du réseau communal à partir du village d'Arzilhac pour alimenter les habitations du Bouchet.

Reprise en étanchéité du réservoir de 180 m³ de Gorce et création d'un by-pass avec vanne.

Mise en place d'une interconnexion avec la conduite SIPEP au niveau des Cèdres de façon à sécuriser l'alimentation en eau potable de cet établissement lors d'événement tel que celui de 2011 : réservoirs de Gorce vidés durant le WE suite à un problème d'alimentation).

Renouvellement des conduites sur les zones identifiées comme fuyardes ainsi que des conduites en PVC installées avant 1980.

TERRASSEMENT - TF

David Joubert

06.83.50.22.21

Arzilhac - 43200 Beaux







Les réalisations de la comm

Réhabilitation de la salle polyvalente

Construite il y a un peu plus de vingt ans, sous la municipalité de Jean François CHALENCON, notre salle polyvalente a complètement rempli son rôle de lieu de rassemblement : fêtes de famille, spectacles scolaires, manifestations associatives, séances de gym, Club de l'amitié....

Du fait de ces nombreuses utilisations, une réhabilitation était devenue nécessaire.

Une visite du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement effectuée en 2015 et une étude-diagnostic confiée au cabinet ERE43 d'Yssingeaux en 2016 démontraient que le système de chauffage (ventilation simple flux) devait être remplacé par une Centrale de traitement de l'Air double flux régulée.

A partir de ce constat un groupe de suivi des travaux, composé d'élus municipaux, sous la responsabilité de Jacques GIRAUD et Daniel BILLARD adjoints, était mis en place.

Les travaux étaient répartis en cinq lots :



menuiseries extérieures, menuiseries intérieures, ventilation chauffage, électricité, peintures. Pour chacun d'eux, au moins trois entreprises locales étaient consultées durant l'été 2016. Le résultat de l'appel d'offres a été le suivant :

LOT	Entreprise	Montant HT
MENUISERIES INTERIEURES (bar, réglage des portes, vestiaires)	JOURDA Yssingeaux	3 718.17 €
MENUISERIES EXTERIEURES	GAUTHIER Cussac sur Loire	27 678.72 €
VENTILATION CHAUFFAGE (CTA, VMC, Déstratificateurs)	VELAY CHAUFFAGE Brives charensac	20 161.40 €
ELECTRICITE	FRAISSE Yssingeaux	5 450.00 €
PEINTURES	APP Yssingeaux	9 258.00 €
Etude Thermique	ERE 43	3 068.00 €
Etude isolation structure	APAVE	1 898.61 €
Travaux divers		8 627.09 €
TOTAL		79 859.99 €



Le Suc'Hulant
 Bar
 Tabac - Loto
 Restaurant
 Terrasse fumeurs

Fermeture le dimanche après midi
MALATAVERNE 43200 BEAUX • Tél. 04 71 59 02 89

Les travaux divers se décomposent de la façon suivante :

NATURE	Entreprise	Montant HT
Signalétique	KROMM GROUP	527.72 €
Nettoyage	ESPACE PROPLETE	290.00 €
Habillage bar	JOURDA	529.65 €
Eclairage scène	FRAISSE	550.00 €
Protège portes et escalier	BERGERON	225.00 €
Agrandissement porte chaufferie	BERGERON	798.00 €
Main courante escalier extérieur	BERGERON	1 051.00 €
Reprise faïence, plomberie, ...	BERGERON	1 055.67 €
Pupitre	MICHALON	800.00 €
Stores occultants	GAUTHIER	2 066.00 €
Commande déportée chauffage	VELAY CHAUFFAGE	734.05 €
TOTAL		8 627.09 €

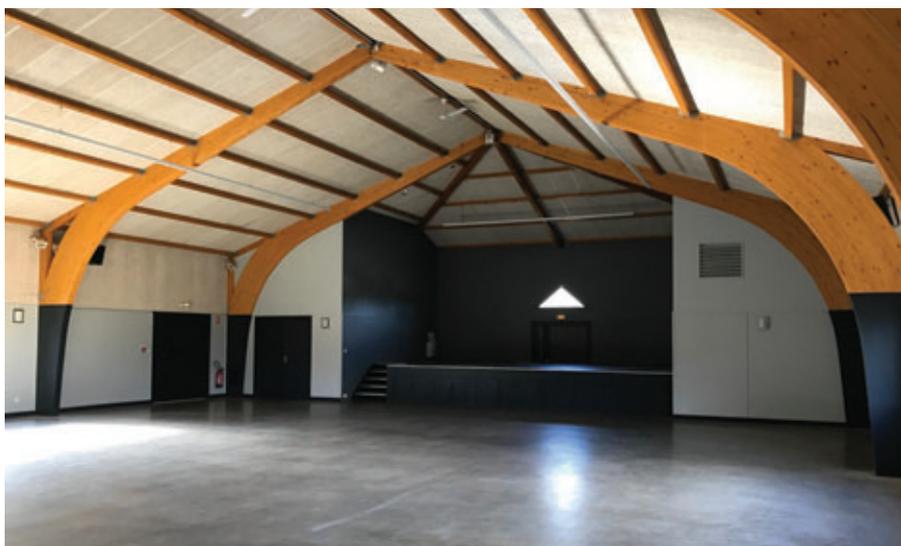
Le financement

Financeurs	Montant HT
Dotation Etat pour Territoires Ruraux	21 903.35 €
RTE(Ligne Haute tension)	53 336.65 €
Autofinancement	4 619.99 €

Les travaux ont débuté courant septembre 2016 par le changement des menuiseries extérieures. Ils se sont étalés tout au long de la fin de l'année et étaient coordonnés par des réunions (élus + entreprises) en fonction des besoins liés à l'avancement du chantier et des demandes des entreprises concernées. Malgré quelques désagréments bien compréhensibles pour les utilisateurs, toutes les activités ont pu se dé-

rouler dans des conditions acceptables : fêtes de famille, club de l'amitié, club de gym, marché de Noël, réveillon, ...

La municipalité remercie tous ceux-ci pour leur compréhension et souhaite que dorénavant, notre salle polyvalente rénovée réponde à l'attente des habitants et des associations de la commune et aux familles à l'occasion de fêtes diverses.





Les réalisations de la comm

Extinction partielle de l'éclairage public

En 2016, les élus ont pris l'initiative de rejoindre les 10 000 communes ayant déjà opté pour l'extinction partielle de l'éclairage public. Au moment où nous écrivons ces lignes, elles sont déjà plus de 12 000, c'est dire l'importance et l'accélération de ce mouvement citoyen.

Cette décision a été prise pour plusieurs raisons

1. Réaliser des économies budgétaires. L'éclairage public représente 60% de la consommation et donc de la facture d'électricité de notre commune. L'économie prévue devrait être de près du tiers de la facture totale soit 5000€ à 6000€ par an.

2. Limiter la consommation d'énergie. Ce qui a pour conséquence de
- réduire les émissions de gaz à effet de serre et les déchets toxiques
- préserver les ressources naturelles et diminuer la dépendance aux sources d'énergie importées et non renouvelables

Un potentiel de 40% à 75% d'économie d'énergie est possible en modernisant les installations et en programmant une extinction nocturne.

3. Protéger la biodiversité. Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces car il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. Éclairer la nuit a un effet néfaste sur la faune et sur la flore. Le développement des éclairages publics participe à la destruction et à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes tout en les rendant plus vulnérables face à leurs prédateurs.

4. Offrir une meilleure qualité de nuit et veiller à la santé humaine : L'alternance jour-nuit est aussi essentielle pour l'homme. L'être humain est un "animal" diurne qui a un





**FRAISSE
&
FILS**

**Z.A. La Guide
43200 YSSINGEAUX**

électricité

Tél. 04.71.59.04.17



rythme biologique défini : actif le jour et au repos la nuit. Pour être en bonne santé, ce rythme doit être respecté. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

5. Préserver le ciel nocturne : Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées et les grandes agglomérations limitent l'observation du ciel. Le label "Village étoilé" reconnaît et valorise les communes qui agissent pour la qualité de la nuit.

6. Respecter la loi. Dans le prolongement du Grenelle de l'Environnement, la pollution lumineuse -comme l'ensemble des pollutions- est prise en compte aux yeux de la loi. Des dispositions législatives et réglementaires ont été promulguées pour limiter les nuisances lumineuses et leurs effets.

C'est donc pour toutes ces raisons que la Municipalité a dans un premier temps équipé d'horloges l'ensemble du réseau et a procédé aux changements de toutes les lampes énergivores pour un coût de 10 000 € pris en charge pour les 2/3 par le Syndicat d'Electrification et le Fonds Européen Leader.

Dans un deuxième temps, après une période d'information et de communication par voie de presse et d'affichage municipal et à l'occasion de différentes manifestations, l'extinction de l'éclairage nocturne de 23h30 à 5h30 a été mise en place début novembre et de manière simultanée sur l'ensemble de la Commune.

Au bout de six mois de fonctionnement et après quelques remarques légitimes et compréhensibles de la part de quelques habitants surpris et quelquefois inquiets, une très large majorité de la population comprend et partage cette décision.

Par cette mesure citoyenne la Municipalité veut donner l'exemple et apporter la preuve que l'on doit et peut changer nos habitudes et nos comportements si l'on veut préserver notre environnement .

Il reste encore beaucoup à faire pour sauver notre planète et nous poursuivons nos efforts dès cette année en limitant l'utilisation des produits phytosanitaires aux seuls endroits autorisés, en utilisant des procédés mécaniques ou manuels et en réduisant nos interventions sur la végétation.

Ces évolutions indispensables doivent être comprises, partagées et accompagnées par l'ensemble des habitants de notre commune qui doivent adopter au quotidien et en ce qui les concerne le même comportement.

Bon à savoir : l'extinction de l'éclairage public n'a aucune incidence sur le nombre de cambriolages ou d'incivilités, 80% des vols et agressions ont lieu en plein jour. Il n'y a pas plus d'accident occasionné par ce dispositif, la prudence au volant restant toujours et plus que jamais recommandée. Des panneaux d'information ont été placés aux diverses entrées de la commune.



EIFFAGE
TRAVAUX D'ENROBÉS
TRAVAUX DE VOIRIE

Établissement
Loire / Auvergne
ZA Lavée
BP 56
43200 Yssingeaux Cedex
Tél. : 04 71 65 10 01
Fax. : 04 71 56 07 86



Les réalisations de la comm

Aménagement et embellissement du cimetière

Il faut se rappeler que la création de la Paroisse (1829) et de la Commune (1845) sont relativement "récentes".

De ce fait, Beaux ne disposait pas de cimetière. Si les villageois pouvaient assister aux offices ordinaires à la **Chapelle du château**, seuls les seigneurs et châtelains y étaient inhumés. Les défunts étaient portés en terre dans les cimetières d'Yssingeaux et de Retournac, à l'exception des habitants de Courenc et de Peyre qui, par dérogation, étaient enterrés au cimetière entourant la Chapelle du Fraisse Bas.

C'est seulement en 1825 que **la création d'un cimetière** est autorisée.

Sur le cadastre dit "napoléonien" tracé à partir des levées effectuées par les géomètres Boulangier et Hilaire, le cimetière figure déjà à l'emplacement actuel, matérialisé par de petites croix. Devenu trop petit, il est agrandi par la suite au Nord et à l'Est, contre le bois du Gueret.

Il domine le Ramel que l'on entend parfois gronder dans ses gorges et s'ouvre au Sud sur les perspectives arrondies de la chaîne des Sucs.

Le visiteur est d'emblée saisi par la beauté du site et par la sérénité qui se dégage de l'endroit.

Le portail en fer forgé de l'entrée principale, orné de crânes et d'ossements et surmonté d'une croix soutenue par deux faux, indique de façon claire et sans détour la destination des lieux....

A l'intérieur, on peut remarquer des sépultures anciennes, témoins du passé. Certaines sont surmontées d'un petit auvent, d'autres sont entourées de chaînes ou de barrières. Au centre du cimetière, une belle croix de granit porte cet épitaphe "Aux morts de la commune et aux soldats morts pour la patrie". A proximité on remarque



Entreprise de maçonnerie

PAULET

Jonathan Paulet

DEVIS GRATUIT



La Croix de Misson - BEAUX - 7, rue de la République - RETOURNAC

04 71 59 15 84 - 06 78 85 26 22



le carré de la famille Roche des Breux concédé par la Commune en 1859 en raison de *dons fait à la paroisse et de l'érection d'une croix en fer avec le piédestal en pierre de taille* à l'emplacement de l'ancienne Chapelle du château devenu domaine communal.

Des religieuses de la Communauté de Sainte Croix, qui ont longtemps dirigé l'école des sœurs, sont inhumées dans le caveau de la famille Peyrard.

De nombreuses marches permettent d'accéder à la partie haute du cimetière. On y découvre la grande concession de la Maison des Aveugles où reposent d'anciens pensionnaires. En parcourant les allées, beaucoup de noms nous rappellent la mémoire de familles présentes sur notre commune depuis des générations....

N'ayant pas réalisé de travaux depuis de nombreuses années, et sollicitée pour de nouvelles concessions, la Municipalité a souhaité procéder à des aménagements.

C'est tout d'abord la partie des fosses communes qui a fait l'objet de travaux. Après un patient travail d'identification, de recherche et de contact des familles, il a été procédé aux exhumations des sépultures qui ont été déposées selon les vœux des familles soit dans des caveaux au cimetière de Beaux ou dans d'autres cimetières soit dans un des caveaux communs. Ces opérations se sont déroulées avec tout le respect et l'attention dus aux défunts.

Sur ces emplacements libérés ont été installés dix caveaux : six grands et quatre petits- qui ont permis de satisfaire les demandes. A ce jour six caveaux ont été vendus et les concessions allouées pour une durée de 50 ans. Une extension est prévue en fonction des besoins à venir.

De plus, pour répondre aux attentes des personnes qui souhaitent être incinérées, il a été aménagé cinq caves-urnes, un colombarium et un jardin du souvenir. Il faut souligner que ce nouvel espace a été entièrement réalisé par les employés communaux qui ont démontré tout leur savoir-faire en matière technique et paysagère. L'ensemble est parfaitement réussi et a suscité de nombreuses remarques positives de la part des visiteurs du cimetière.

Nous veillerons à ce que chacun soit respectueux de ces embellissements ainsi que de la propreté et de l'entretien de l'entrée et des abords du cimetière qui doit être un lieu de recueillement et quiétude.



SUPER U

Yssingeaux

Pays des Sucres

Ouverture non stop de 8h30 à 19h30 du lundi au samedi

Route de Retournac - 43200 Yssingeaux - tél 04 71 65 55 55
Location de Véhicules - Essences 24h/24 - Presse - Pressing - Photomaton

École

Ecole de Beaux
43200 BEAUX
Tel. : 09.60.41.25.55
Mail : 0430602W@ac-clermont.fr



A l'école de Beaux, nous travaillons en ateliers au rythme de chaque enfant, la classe multi-niveaux est un atout qui favorise l'autonomie.

L'école est spacieuse, bien équipée. Nous bénéficions d'intervenants de qualité (musique, EPS..).



« Pôle Handicaps » Les Cèdres de MAHVU HANDICAPS

Alliant un Foyer d'Accueil Médicalisé et une Maison d'Accueil Spécialisée



L'Accueil Handicaps

E
S

C
E
D
R
E
S

« 40 ans des 4000 »
F.A.M et M.A.S
M.A.H.V.U HANDICAPS
MALATAVERNE - 43200 BEAUX
Tel. 04 71 75 15 70
Fax. 04 71 05 55 55
Email :
accueil.fam.mas.cedres43@orange.fr



Ecole de Veyrines
43200 SAINT JULIEN
DU PINET

Tel. : 04.71.65.50.60

Mail : 0430613H@ac-clermont.fr



Bien-être,
écoute de l'enfant,
sont les conditions
pour bien apprendre
à l'école.



Vidéoprojecteur et
Tableau Numérique Interactif
dans chaque classe,
ordinateurs fixes et portables.



Site Internet
alimenté en partie par les élèves :
crdp-pupitre.ac-clermont.fr/0430613H
Espace numérique « Beneyluschool » :
les élèves gèrent leurs devoirs...

Les Cèdres
MAHVU Séniors
Maison de Retraite
MALATAVERNE - 43200 BEAUX
Tél. 04 71 75 16 70
Fax. 04 71 65 55 58
Email : lescédres43@orange.fr

La retraite au pays des sucs



École

Le RPI Veyrines-Beaux est un regroupement de deux écoles : l'école publique de Beaux et celle de St Julien du Pinet.

L'école de Beaux se trouve dans le bourg de Beaux, celle de St Julien du Pinet se trouve dans le hameau de Veyrines. Elles sont distantes d'environ 6 km. Elles sont reliées par le transport scolaire (ou navette).



L'école de Beaux accueille les enfants de maternelle, de CP et, selon les effectifs, de CE1, dans une école récemment rénovée disposant d'une cour spacieuse et sécurisée.



L'école de Veyrines accueille les enfants du CE1 ou CE2 au CM2, dans un cadre préservé au milieu des prés, dans une école agrandie avec un grand espace récréatif.

Restauration scolaire

La cantine est située dans les locaux de l'école.
Les repas sont préparés et livrés par la commune.

Musicienne intercommunale

Elle intervient dans chaque classe de maternelle à CM2 (financement : communauté de communes).

Projets

Chaque année, des projets sont menés pour l'ouverture sur le monde et la culture. Des projets sont régulièrement organisés.



Une classe piscine a lieu tous les deux ans.

Association de Parents

L'A.P.E. organise différentes manifestations pour financer les sorties scolaires des différentes classes et acheter du matériel pédagogique.

Les Temps d'Activités Péri-Éducatives

Pour les parents qui le souhaitent, le vendredi matin, des ateliers aux activités péri-éducatives sont proposés aux mairies qui sont gratuites.

**BOULANGERIE
PÂTISSERIE**

Souvignet

Journaux
Gaz en bouteille

Le bourg - 43200 Beaux

04 71 65 49 06





ion scolaire

es locaux de l'école de Beaux.
livrés par la ferme de Lavée.

Intervenante

esse du RPI toutes les semaines.
ité de communes des Sucs)

Objets

nés pour permettre aux enfants une
e. Des sorties scolaires sont



eux ans.

Parents d'Élèves

estations au cours de l'année, afin de
fférentes classes, ainsi que l'achat de
édagogique.

Péri-Éducatives (TAPE)

le vendredi après-midi est réservé
catives organisées par
uites et non obligatoires.

ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE DE BEAUX-VEYRINES



Horaires de l'école

	matin	après-midi
lundi	8h30 - 11h30	13h30 - 16h30
mardi	8h30 - 11h30	13h30 - 16h30
mercredi	8h30 - 11h30	
jeudi	8h30 - 11h30	13h30 - 16h30
vendredi	8h30 - 11h30	

Garderie gratuite

Une garderie accueille tous
les enfants du RPI à l'école
de Beaux à partir de 7h30 le
matin, et jusqu'à 18h30 le
soir, le mercredi jusqu'à
12h30.



Travaux Publics - Carrières

EYRAUD SARL

Terrassement - Réseaux - Carrières - Concassage
Vente aux particuliers/ Professionnels
Matériaux de carrières / Recyclés / Décoratifs
Terre végétale - Sable - Gravier
Plateforme de Peyrard - tél. : 06 82 69 97 59



43150 Le Monastier sur Gazeille

Tél : 04 71 03 86 49 - sarl.eyraudfils@wanadoo.fr



Communauté de communes

Ses compétences – ses projets

Suite à la mise en place de la Loi Notre, les compétences de notre Communauté de Communes prennent de l'ampleur :

Eau et assainissement optionnelles au 1er janvier 2018, deviennent obligatoires au 1er janvier 2020.

Une étude a été lancée par le Pays de la Jeune Loire et ses rivières pour :

- Réaliser un état des lieux existants
- Evaluer la qualité des services actuels
- Définir la qualité des services attendus
- Etudier et comparer les scénari de transfert

La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations) sera exercée à compter du 1er janvier 2018. Elle regroupe l'aménagement des bassins hydrographiques, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau ou des plans d'eau, la défense contre les inondations, la protection des sites aquatiques et des écosystèmes.

Le gros chantier en cours est l'élaboration de son siège communautaire prévu dans les locaux de l'ancienne cure et dans le cadre du schéma de mutualisation, l'aménagement du bâtiment intégrera l'accessibilité à tous les services de la mairie et permettra une meilleure visualisation du siège communautaire et de ses services.

L'Office de Tourisme inter-communal des Sucs aux bords de Loire retrouvera son emplacement sur la petite place du marché dans les locaux de l'ancienne perception en cours d'aménagement.

État civil

Naissances

- Le 03 février 2016, **BOUCHET Eléa**, Peyre
- Le 06 mars 2016, **TROTTIER Solveig**, Courenc
- Le 20 mars 2016, **GUINAMAND Thyago**, Beaux
- Le 07 mai 2016, **JANSEN Lony**, Beaux
- Le 30 juin 2016, **LIOTIER Timéo**, Courenc
- Le 30 juin 2016, **LIOTIER Zoé**, Courenc
- Le 09 août 2016, **EYMARD Chloé**, Arnoux
- Le 10 août 2016, **MOUNIER Maël**, Arnoux
- Le 07 septembre 2016, **LAROQUE Léna**, Malataverne
- Le 11 septembre 2016, **ACHARD Ilhan**, Malataverne
- Le 20 septembre 2016, **CHARLES Lyam**, Beaux
- Le 18 mars 2017, **DURAND Hugo**, Courenc
- Le 03 mai 2017, **DARNE Ethan**, Beaux

BERNARD MASSON

Meubles tous styles
Cuisine
Salle de bain
Agencement
Menuiserie intérieure
Ponçage et vitrification parquets

04 71 65 57 66

COURENC 43200 BEAUX

eureka
 ma maison

Idees, conseils, choix... tout est là !

- Droguerie
- Peinture
- Papier peint
- Revêtement de sol
- Art Culinaire

Tél : 04 71 59 10 15
 Z.A. Chatimbarbe - 43200 Yssingeaux
 www.eurekanamaison.com

Mariages :

- Le 07 mai 2016, **MOUNIER Alexis** et **BAUZA Tiffany**, Beaux
 Le 16 juillet 2016, **BEAUSSIER Eric** et **JARROT Martine**, Courenc
 Le 28 janvier 2017, **POUILHE Philippe** et **GRAIL Martine**,Beaux

Décès

- Le 19 sept. 2015, **MACHABERT Julia** épouse **BOUTEYRE**, Malataverne
 Le 31 septembre 2015, **RAMOUSSE Joseph**, Les Cèdres
 Le 28 octobre 2015, **PESTA Stanislas**, Les Cèdres
 Le 02 décembre 2015, **BOSC Jean-Claude**, Les Cèdres
 Le 05 décembre 2015, **GIBERT Eugène**, Noël, Beaux
 Le 12 décembre 2015, **FAVIER Claudette**, Les Cèdres
 Le 29 décembre 2015, **ARSAC Laurence** épouse **BONNET**, Malataverne
 Le 01 janvier 2016, **THEOLEYRE Claudius**, Les Cèdres
 Le 16 janvier 2016, **CHAUD Michel**, Les Cèdres
 Le 09 février 2016, **HERBEL Marguerite**, Les Cèdres
 Le 25 février 2016, **BONA Renzo**, Les Cèdres
 Le 26 février 2016, **SABY Marie,Alice**, Les Cèdres
 Le 07 mars 2016,**RIOUFREYT Jean-Pierre d'Arnoux**
 Le 21 mars 2016,**GARDES Marcelle** épouse **CHALENDARD**, Malataverne
 Le 04 avril 2016, **BESSET Bernadette**, Les Cèdres
 Le 30 avril 2016, **BLIME Marie -Thérèse**, Les Cèdres
 Le 05 juin 2016, **GIBERT Jean - Pierre**, Les Cèdres
 Le 06 juin 2016 **CORNEC Annick**, Les Cèdres
 Le 11 juin 2016, **VIAL Guy**, Les Cèdres
 Le 20 juin 2016 **ROUX Jean - Marie**, Les Cèdres
 Le 25 juin 2016 **MALOSSE Marcel**, Les Cèdres
 Le 09 août 2016 **BORIE Joannès**, Les Cèdres
 Le 15 août 2016 **BONHOMME Albert**, Les Cèdres
 Le 18 septembre 2016 **MOULIN Marie - Christine**, Les Cèdres
 Le 25 septembre 2016 **LACROIX Huguette**, Les Cèdres
 Le 06 septembre 2016 **ROYER Georges**, Les Cèdres
 Le 29 septembre 2016 **LAVAL Marie - Antoinette**, Les Cèdres
 Le 05 novembre 2016 **SATHRAFIL Brigitte de Peyre**
 Le 11 novembre 2016 **TARABON Bernard** de Malataverne
 Le 20 novembre 2016 **GOUDARD Gabriel** de Ranche
 Le 26 novembre 2016 **MONTGRENIER Jean**, Les Cèdres
 Le 24 décembre 2016 **MULLER Denise** , Les Cèdres
 Le 05 janvier 2017 **VEGAS Maria**, Les Cèdres
 Le 01 février 2017 **BROGLE Charles d'Arzilhac**
 Le 17 février 2017 **BELLET Marcel**, Les Cèdres
 Le 02 mars 2017 **BADIOU Jean – Luc**, Les Cèdres
 Le 12 mars 2017 **GIRAUD Lucien**, Les Cèdres
 Le 26 avril 2017 **PRALOIS Annick**, Les Cèdres



Bernard Tarabon, atteint de la maladie de Charcot, s'est éteint le 11 novembre 2016.

Élu au conseil municipal de 1995 à 2001, nous avons eu l'occasion d'apprécier sa générosité, ses conseils éclairés et son courage.

Une marche et un rassemblement en sa mémoire ont été organisés le 21 janvier 2017



Calendrier des fêtes

JUILLET :

Samedi 22 : **Fête de la chasse, concours de pétanque**
à 14h et soupe aux choux à 19h
organisée par l'ACCA,

AOÛT :

13,14 et 15 : **Exposition des Arts de Beaux**
à la salle polyvalente.

Dimanche 13 : **Vide grenier**

Mardi 15 : **Vernissage** à la salle polyvalente
Concours de pétanque
à 14h00 à Malataverne
organisé par les Amis de la Chapelle.

19,20 et 21 : **Vogue de Beaux**

SEPTEMBRE

Samedi 16 : **Voyage** organisé par les Amis de Cornavy

16 et 17 : **Journées du Patrimoine** à Courenc

OCTOBRE :

Dimanche 8 : **Repas des classes en 7**
organisé par le comité d'animation à la salle
polyvalente.

Samedi 14 : **Festival Charivari** à la salle polyvalente

Lundi 31 : **après midi Halloween**
pour les enfants à 15h00
organisée par le Comité d'Animation
à la salle polyvalente.

NOVEMBRE :

25 et 26 : **Marché de Noël** à la salle polyvalente
organisé par les Arts de beaux.

DECEMBRE :

Dimanche 10 : **Thé dansant** à 14h00
organisé par le club de l'amitié
la salle polyvalente.

Mercredi 20 : **Après-midi récréatif pour les enfants**

Samedi 31 : **Réveillon de la St Sylvestre**
organisé par le Comité d'Animation
à la salle polyvalente.

Horaires d'ouverture de la mairie
Les lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 11h30
Et le samedi
de 9h à 12 h.

Bulletin municipal de Beaux
Rédaction et diffusion : Mairie de Beaux
Conception Compo : Sandrine Brun

Impression :  imprimerie@ics43.coop
04 71 65 17 76

imprimé sur du papier 100% recyclé.